

LES FINANCES

LES OBLIGATIONS PERPÉTUELLES À 3 P. 100

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre, une question pour faire suite à quelques questions que j'ai posées à la Chambre il y a une quinzaine de jours, au sujet du rachat possible des obligations perpétuelles à 3 p. 100. Le premier ministre a-t-il eu l'occasion de discuter avec son collègue le ministre des Finances des méthodes qui permettraient de racheter ces obligations perpétuelles à 3 p. 100 détenues, en toute bonne foi, par un grand nombre de Canadiens, comme épargnes et placements, pendant bien des années?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai discuté de la chose avec le ministre des Finances.

M. Nesbitt: Je m'excuse, monsieur l'Orateur, mais à cause de la confusion à la Chambre, je n'ai pas très bien entendu la réponse du premier ministre.

Le très hon. M. Pearson: Oui, j'en ai discuté avec le ministre des Finances qui est peut-être disposé à dire quelques mots à ce sujet dès maintenant.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un certain nombre d'instances à la Chambre et des centaines par le courrier. Nous avons examiné attentivement le problème et nous ne pouvons voir de moyen plus équitable d'en traiter que la décision déjà prise par le gouvernement de ne pas racheter ces obligations.

M. Nesbitt: Une question complémentaire. Le ministre des Finances n'envisagerait-il pas quelques méthodes permettant de racheter ces obligations des personnes qui les ont détenues en toute bonne foi, à titre d'épargnes, pendant bien des années? On pourrait sûrement trouver une méthode administrative de racheter les obligations détenues par ces personnes.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à bon nombre de questions à ce sujet ces deux dernières semaines. Ne racheter que les obligations entre les mains de ceux qui les ont conservées jusqu'à présent serait faire une grave injustice à ceux qui ont vendu les leurs à des rabais considérables; à tout prendre, je ne vois pas de meilleure solution que de laisser ces obligations telles qu'elles sont, c'est-à-dire non remboursables, au lieu de profiter de l'occasion qui s'est présentée de les racheter.

En les rachetant, on aurait assuré une plus-value considérable à certaines gens, ce qui aurait été injuste pour ceux qui avaient déjà vendu les leurs.

M. Nesbitt: Étant donné que le public s'intéresse si vivement à la question, le ministre ne craint-il pas...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Nesbitt: ...qu'une telle décision n'en-trave sérieusement la vente d'obligations à l'avenir?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député que sa question supplémentaire est irrecevable.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, une autre question supplémentaire au ministre des Finances. Ne pense-t-il pas qu'il serait bon d'essayer de rétablir la confiance au sujet de ces obligations?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, aucun effet défavorable ne s'est fait sentir dans le cas des valeurs du gouvernement canadien et la Chambre est sans doute au courant. De fait, la récente émission d'obligations d'épargne du Canada a abouti à une vente record et je suis persuadé que tous les députés sont satisfaits du résultat. (*Applaudissements*)

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LESOTHO, AFRIQUE—LE MEURTRE D'UN
PÈRE MISSIONNAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Est-il au courant du fait qu'un missionnaire canadien, le père Almanzard Ménard, o.m.i., aurait été dépecé vivant, au Lesotho au sud de l'Afrique, au cours d'un crime rituel, et veut-il faire enquête afin de vérifier l'authenticité de ces faits et d'exiger, s'il y a lieu, que de tels actes de barbarie ne soient plus jamais perpétrés?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur, je suis au courant de ce fait.

Lorsque nous avons appris que le père Almanzard Ménard de l'Ordre des Oblats avait été assassiné le 30 juin à sa mission près